

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 27 novembre 2009

Service instructeur

Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

N° CP-2009-15-6-2

Service consulté

**VALORISATION DU PATRIMOINE ARBORE (C233- CHAPITRE 204)
TRAVAUX D'ENTRETIEN EFFECTUÉS SUR UN ARBRE REMARQUABLE À
GUEBWILLER**

Résumé : *Dans le cadre du programme de valorisation du patrimoine arboré, le Conseil Général subventionne les travaux de restauration, de conservation et d'entretien effectués sur des arbres remarquables appartenant à des particuliers, à hauteur de 50 % du coût TTC des travaux.*

L'association Saint-Léger de GUEBWILLER nous a fait part de la nécessité d'effectuer d'urgence des travaux d'entretien sur un séquoia lui appartenant, classé à l'inventaire départemental des arbres remarquables, coupé en deux par la foudre, et demande à bénéficier à ce titre d'une subvention maximale de 957 € .

L'association Saint-Léger de GUEBWILLER nous a fait part de la nécessité d'effectuer d'urgence des travaux d'entretien sur un séquoia lui appartenant, classé à l'inventaire départemental des arbres remarquables, coupé en deux par la foudre.

Dans le cadre des mesures décidées par notre Assemblée figurent les travaux d'entretien effectués sur des arbres remarquables appartenant à des particuliers qui sont subventionnés à hauteur de 50 % du coût TTC.

Le coût TTC des travaux d'entretien est de 1.913,60 €. Le montant pris en charge par la commune de GUEBWILLER, sollicitée également, n'étant pas encore connu, la subvention serait donc au maximum de 957 €.

Je vous propose d'accorder à l'association Saint-Léger de GUEBWILLER une subvention de 50 % du coût TTC des travaux restant à sa charge après déduction éventuelle de l'aide de la commune de GUEBWILLER, effectués sur un séquoia classé à l'inventaire départemental des arbres remarquables lui appartenant, soit au maximum 957 €.

Les crédits nécessaires, imputés au chapitre 204 – nature 2042 – Fonction 738, ont été prévus lors du BP 2009 (rapport CG-2008-5-6-2).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LE CONSEIL GENERAL
LE 27 NOVEMBRE 2009

**Valorisation du patrimoine arboré
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
VPA03595	ASSOCIATION SAINT LEGER - GUEBWILLER valorisation du patrimoine arboré - arbre remarquable - sequoïa	1 913,60	50%	957,00